



FICHE TECHNIQUE

Aérosol à diffusion continue tous insectes Kapo choc - 200ML

"Le contenu de cette fiche technique est susceptible d'être modifié par la société BRUNEL CHIMIE DERIVES".

KAPO CHOC. Des solutions radicales extraites des techniques professionnelles de désinsectisation pour résoudre les problèmes d'infestations massives d'insectes.

CARACTÉRISTIQUES
Effet curatif, action immédiate. Aérosol à diffusion continue. Traitement de choc pour locaux infestés de 50 à 100 m² (20 à 40 m² d'un seul tenant). DÉTRUIT : les insectes rampants et volants.

MODE D'EMPLOI
Agiter avant emploi. Dans les locaux habités, utiliser seulement dans les pièces faciles à aérer. Fermer les fenêtres et portes délimitant le volume global à traiter. Sortir les aliments, les animaux domestiques (chiens, chats, oiseaux, aquariums, ...) et les plantes du local. Placer l'aérosol verticalement, à env. 40 cm du sol, au centre du local. Protéger le support et le sol dans un rayon de 50 cm environ autour de l'aérosol avec du papier. Ne pas se positionner au dessus de l'aérosol lors de la mise en action du produit. Appuyer à fond sur la languette ou diffuseur de manière à le bloquer. Sortir du local. Laisser agir 3h, puis aérer (4h minimum) avant de réutiliser le local, en créant un courant d'air entre portes et fenêtres largement ouvertes.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI : Contient du cyperméthrine. Peut déclencher une réaction allergique. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Irritant pour les yeux. Extrêmement inflammable. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Utiliser et conserver à l'écart de toute flamme ou source d'ignition et d'étincelles, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les aérosols. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Éviter le contact avec les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. Procéder par de brèves pressions, sans pulvérisation prolongée. Bien venter après usage. Ne pas vaporiser ailleurs (homme et les animaux). Couvrir ou enlever les aliments, la vaisselle, les aquariums, les terrariums et les cages, couper l'alimentation des pompes d'aquariums avant la vaporisation. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche. Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Eliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas prescrit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

COMPOSANTS : D-Trans-Tétraméthrine (CAS 168-46-7) : 0,15 g/100 g, Cyperméthrin (CAS 52315-07-8) : 0,17 g/100 g, D-phénothrine (CAS 186023-85-1) : 0,20 g/100 g. Contient 0,3% en masse de composants inflammables.

Type de préparation : générateur d'aérosol (AE).

Date de péremption : voir inscription sur l'emballage.

200 ml e 270

N° Vert 0 800 09 2000

Fabriqué en France - SAS BRUNEL CHIMIE DERIVES
BP 11 - F 59260 HELLEVINES
Internet : www.kapo.com

Xi - Irritant

F+ - Inflammable

N - Dangereux pour l'environnement

3 365000 031414

Code article : 3141

Date : 29/4/2010
FT.01 / Procédure AQ.10